

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 11 avril 2024

### **Préparation aux situations sanitaires exceptionnelles : l'Agence régionale de santé Normandie organise une première journée régionale**

**Dans le cadre de sa mission de coordination des acteurs de santé en cas de situation exceptionnelle, l'Agence régionale de santé Normandie a organisé la première journée régionale de préparation aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE) avec les établissements de santé normands.**

L'anticipation de la gestion des périodes de crise du système de santé normand fait partie des missions de l'Agence régionale de santé et constitue l'une des actions prioritaires du Projet régional de santé 2023-2028.

Le 24 novembre 2023, le Directeur général de l'ARS Normandie a arrêté le nouveau dispositif ORSAN (organisation de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles) visant quelle que soit la situation rencontrée, à prévoir la mobilisation du système de santé et à s'entraîner à y faire face.

Une **situation sanitaire exceptionnelle** est un évènement émergent, inhabituel ou méconnu qui peut impacter la santé des populations ou le fonctionnement du système de santé :

- par sa nature : spécifiquement sanitaire ou aux répercussions sanitaires (exemple rupture d'approvisionnement en dispositifs médicaux ou produits de santé).
- par son ampleur : départementale, régionale ou nationale.
- par son origine : nationale ou internationale ayant des conséquences sanitaires sur le territoire.

par sa dynamique : nécessitant des mesures de gestion d'urgence ou, au contraire, relever d'une temporalité plus lente (spécificité d'une crise à caractère sanitaire pouvant nécessiter une expertise particulière ou des investigations épidémiologiques par exemple).

Dans ce cadre, l'Agence régionale de santé Normandie a organisé la première **journée régionale de préparation aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE)** le 9 avril 2024.

Les établissements sanitaires de la région étaient invités à proposer à leurs professionnels, avec l'appui de leurs référents et formateurs SSE, une acculturation aux situations sanitaires exceptionnelles, sous la forme d'une information à destination des professionnels ou d'une formation (ateliers, exercices...).

Ainsi, dans toute la région, ce sont une **cinquantaine d'établissements** qui ont répondu présent pour cet exercice. Suivant leur statut et leur classification, différentes mises en situation ont été proposées selon les cinq volets du dispositif ORSAN, correspondant aux **cinq situations susceptibles d'impacter le système de santé** :

- l'accueil massif de blessés victimes d'un événement grave (accident, catastrophe, attentat) : « ORSAN AMAVI » ;
- la prise en charge des tensions dans l'offre de soins liées au nombre important de patients dans un contexte d'épidémie saisonnière ou lors d'un phénomène climatique voire environnemental important : « ORSAN EPI-CLIM » ;
- la prise en charge des patients dans le cadre du risque épidémique et biologique connu ou émergent : « ORSAN REB » ;
- la prise en charge des victimes d'un agent nucléaire, radiologique ou chimique : « ORSAN NRC » ;
- la prise en charge médico-psychologique des patients victimes d'un événement grave (accident, catastrophe, attentat) : « ORSAN MEDICO-PSY ».

*« Je tiens à saluer la forte participation des équipes de l'ARS Normandie et des établissements à cette première journée de préparation aux situations sanitaires exceptionnelles. La variété des mises en situation déployées dans toute la région démontre l'engagement des équipes à se préparer à l'ensemble des situations susceptibles d'impacter le système de santé »,* explique Thomas Deroche, Directeur général de l'ARS Normandie.

**Retrouvez plusieurs exemples d'actions menées par les établissements hospitaliers dans les cinq départements normands, en cliquant ici : [Journée Régionale de préparation aux situations sanitaires exceptionnelles – 9 avril | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#)**